

## POSTE D'ENSEIGNANT EN U.L.I.S Lycée Professionnel « Hors les murs » : Missions et Profil

<b>1 – LE POSTE</b>	<p><b>Intitulé</b> : Poste d'enseignant en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S) en Lycée Professionnel. Enseignant intervenant en présence des élèves et en lien avec l'équipe enseignante pour chacun des élèves inscrits à l'ULIS.</p> <p><b>Organisation du service</b> : Selon les besoins identifiés des élèves, adapté aux particularités de chacun d'eux. Une répartition hebdomadaire à priori n'est pas envisageable.</p> <p><b>Lieu de rattachement</b> : Le poste est rattaché administrativement au Lycée Professionnel Jean DURROUX de FERRIERES.</p> <p><b>Secteurs d'intervention</b> : Les 6 lycées professionnels du département de l'Ariège peuvent accueillir des élèves dans ce dispositif selon les choix d'orientation des élèves et des familles.</p> <p><b>Public concerné</b> : - Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré titulaires du CAPASH option D ou équivalent (CAPSAIS / CAEI), ou en cours de formation ; - Les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré titulaires du 2CA-SH ou en cours de formation ;</p>
<b>2 – MISSIONS</b>	<p>Enseignant travaillant en présence des élèves et selon les obligations de service, œuvrant au sein du projet d'établissement à la coordination des actions d'inclusion dans les classes ordinaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Offrir aux élèves</b> la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités quelle que soit l'origine de leurs difficultés, dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et du cadre institutionnel.</li> <li>- <b>Garantir les enseignements</b> dans les fondamentaux pour chaque élève.</li> <li>- <b>Réfléchir en partenariat</b> à partir des référentiels de compétences liés au socle commun (palier 2 et 3) et aux champs professionnels de manière à pouvoir individualiser le parcours.</li> <li>- <b>Innover et favoriser l'instauration</b> en lien avec les TICE des temps d'enseignement à distance (ENT, parcours hybride, vidéoconférence...).</li> <li>- <b>Etablir</b> à l'arrivée de chaque élève <b>un bilan</b> destiné à évaluer ses besoins dans les enseignements fondamentaux, corrélé aux apprentissages professionnels dans le but de construire le Projet Individuel de Formation (PIF).</li> <li>- <b>Veiller</b> à ce que les compétences sociales, d'autonomie et d'initiative nécessaires à une future insertion soient bien présentes, surtout dans les champs professionnels.</li> <li>- <b>Elaborer et mettre en place</b> chaque emploi du temps en lien avec les chefs d'établissements et de travaux.</li> <li>- <b>Elaborer les parcours individualisés</b>, promouvoir le portefeuille de réussites.</li> <li>- <b>Aménager</b>, pour certains élèves qui évolueraient très favorablement, <b>un parcours</b> autorisant l'accès à une qualification, même si une année supplémentaire en CAP doit être effectuée, l'orientation au titre de l'ULIS-LP courant sur 4 années scolaires (cette souplesse permet de viser l'objectif d'atteindre le bac professionnel).</li> <li>- <b>Veiller</b> à ce que les élèves bénéficient, lors de la passation des contrôles, évaluations, examens, des aides et aménagements adaptés.</li> <li>- <b>Etablir</b>, en fin de scolarité pour chaque élève, un profil de demandeur d'emploi compatible avec l'offre locale, en lien avec le Pôle Emploi.</li> <li>- <b>Assurer la coordination</b> du dispositif.</li> </ul>
<b>3 – QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter des capacités d'adaptation et de flexibilité réelles, des qualités relationnelles.</li> <li>- Avoir une expérience des élèves en situation de handicap présentant de grandes difficultés cognitives.</li> <li>- Avoir une expérience des parcours de formation et de qualification professionnelle (formation initiale, en alternance, continue).</li> <li>- Avoir une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.</li> <li>- Posséder des compétences pédagogiques avérées et savoir différencier son enseignement.</li> <li>- Savoir mettre en lien les projets individuels avec les problématiques de la scolarisation dans le second degré.</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (niveau C2I souhaité).</li> <li>- Construire des partenariats (équipes pédagogiques, éducatives, de suivi de la scolarisation, conseil pédagogique, entreprises, secteurs médico-sociaux, etc...).</li> </ul>

Personne en charge du dossier :

**M. BERTEIN Philippe**

IEN FOIX Pays de Foix ASH

tél : 05.67.76.52.82